



**ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION
DE LA MAISON DE LA GIBAUDERIE**

**Compte-rendu de
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 27 MARS 2017**

Après un apéritif dinatoire très convivial l'assemblée générale ordinaire présidée par Mme Sophie Jousseau-Jossaud a été animée par Mr Philippe Guillard.

Ordre du jour :

1. **Rapport moral**
2. **Rapport d'activité**
3. **Rapport financier**
4. **Rapport d'orientation**
5. **Budget prévisionnel**
6. **Présentation des Candidats pour le Conseil d'Administration**

Il a été établi d'après les feuilles de présence émargées par les membres actifs que :
85 membres actifs étaient présents
56 membres étaient représentés par un pouvoir
Le total des membres actifs présents et représentés était donc de 141 voix.

Les Associations associées présentes:

Gibaularge, Arévènement

Excusés :

M. le maire Alain Claeys, Mme Jacqueline Gaubert, Nathalie Raimbault-Raitière, Pierre Joly,
Peggy Tomasini, Julie Fabien
Mme Sabine Giacinti, Mr Tania Conci
M. Bruno Belin

Etaient présents :

Pour la Mairie : Mr Jule Aymé, Mr Abderrazak Halloumi, Mr François Blanchard, Mme Clotilde Ballon, Mr Vincent Leroux, Mme Francette Morceau

Pour la CAF : Mr Omar M'Baye, président de la CAF de la Vienne

Pour la Ligue de l'Enseignement (FOL Vienne) : M Gérard Barc

Pour le Conseil Général : Mme Véronique Wuirts-Lepareux, M Michel Touchard

Mme Catherine Coutelle, Députée de la Vienne, était également présente

Préambule :

Mr Philippe Guillard remercie l'assemblée nombreuse qui représente à bel encouragement. Il remercie la présidente, le conseil d'administration et les professionnels de l'association.

Un remerciement particulier à M Gwenaël Caillaud, directeur de la Maison de La Gibauderie jusqu'au 01/03/2017.

Mme Sophie Jousseume-Jossaud, présidente, présente tout d'abord Mr Christophe Besson qui prendra la fonction de Directeur de la Maison de la Gibauderie le 07/04/2017.

1. Rapport moral

La Présidente présente le rapport moral et l'activité réalisée en 2016.

Toutes les actions ont été menées sur la base des valeurs constantes qui sont

- Favoriser le lien social
- Répondre aux besoins des familles en les y associant
- Agir dans une philosophie d'éducation populaire et de développement de la citoyenneté.

Ces 3 valeurs se sont enrichies d'actualités fortes

- 1- La construction du contrat pluriannuel d'objectif CPO pour 4 ans.
C'est une convention tripartite entre la Ville de Poitiers, la CAF et les Maisons de Quartier. Une réflexion commune sur les valeurs portées et les objectifs communs qui a permis de produire un document écrit pour répondre aux 3 fondamentaux ci-dessus.
- 2- La construction du nouveau projet d'animation global 2018-2021 est en cours. Pour cela au lieu d'écrire sur la seule base de nos idées, la décision a été prise d'organiser un diagnostic de territoire, une grande enquête auprès des adhérents et des habitants du quartier. Le but est d'analyser et traiter les données recueillies pour élaborer le projet au plus près des attentes. Le travail de récolte et d'analyse des données a été confié au département de sociologie de l'université.
Les résultats seront présentés lors de la journée de restitution du 13/05/2017
- 3- Le développement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté s'est illustré au travers d'actions concrètes :
 - la mise en place d'un chantier -sur le « bien vieillir et continuer à participer à la vie du quartier »
 - l'accompagnement des enfants dans le cadre du CLAS tend à intégrer et impliquer les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants.
- 4- L'accessibilité aux activités de l'association s'est renforcée grâce au chantier sur la politique tarifaire qui a permis de mettre en place un calcul plus juste au taux d'effort qui est un

coefficient multiplicateur des revenus ce qui efface l'effet de seuil. C'est une mesure de justice sociale.

Cette même logique d'accessibilité au plus grand nombre conforte la politique assumée de partage des places des accueils de loisirs largement insuffisantes actuellement par rapport au besoin du quartier.

Egalement, 2016 a permis de mettre en œuvre beaucoup d'actions en plein air pour toucher des gens qui ne viendraient pas forcément à la Maison de la Gibauderie. Ces actions « hors les murs » permettent de créer du lien.

Enfin une décision forte a été prise d'ouvrir l'accueil 50 heures par semaine pour qu'il y ait toujours quelqu'un pour recevoir et répondre aux questions.

La richesse de cette maison est son bénévolat qui représente 7 équivalents temps plein en légère diminution par rapport à 2015, ce qui s'explique par l'annulation de la fête de quartier de juin 2016.

Pour conclure ce rapport moral, la présidente remercie Gwenaël Caillaud pour son professionnalisme.

2. Rapport d'activité

Philippe Guillard en préambule de la présentation du rapport d'activité remercie Catherine Coutelle députée de la Vienne pour son engagement notamment pour l'amélioration de la condition féminine.

Les 4 thèmes développés dans le rapport d'activité seront :

- Le projet d'extension des locaux
- Les accueils de loisirs
- Les projets participatifs
 - a- 1001 territoires, le CLAS
 - b- Bien vieillir
 - c- Fêtes/Canaval
- Le diagnostic de territoire
 - a- La SCOP
 - b- L'enquête Adhérents
 - c- L'enquête Habitants

1- Philippe Guillard fait un rapide historique du projet des travaux.

Il y a deux ans et demi devant les excédents financiers successifs de l'association et face à la saturation des locaux (l'équipe salariée est passée à 11 personnes) est né le projet d'utiliser l'argent au profit de tous.

La réflexion a débuté sur une construction rapide à l'arrière, mais a été abandonnée devant les problèmes de flux entre les 2 bâtiments. Est née alors la volonté de faire une vraie extension en déployant des moyens sérieux avec l'apport d'un architecte puis de deux (Monsieur Guérineau et Monsieur Beaudoin, architecte d'origine) d'un montage juridique par un cabinet d'avocats.

La solution retenue est une extension qui se fera sur une portion de terrain à droite de la Maison. Le Conseil Départemental a vendu pour un euro symbolique le terrain à la Ville de Poitiers. Une demande officielle pour construction sur terrain d'autrui a donc été faite à la

Mairie qui avec la signature d'une AOT (autorisation d'occupation temporaire) de 30 ans, légitimera la mise de fonds qui sera la nôtre dans ce projet.

Le dépôt du permis de construire se fera en avril, 4 mois s'écouleront avant le début des travaux prévus fin 2017 et l'occupation des nouveaux locaux pourrait être réalisée courant 2018.

Sur le plan financier, nous sommes une maison de quartier de taille moins importante que les autres maisons de Poitiers et les subventions permettent de couvrir largement nos fonctions supports, de plus les années passées nous avons recruté du personnel qui avait été budgété et qui s'est avéré éligible à des subventions après coup. On note aussi que les quotients familiaux de nos adhérents sont équilibrés ce qui permet d'avoir des cotisations non négligeables.

Malgré cela, nous n'engageons pas cet investissement à la légère. C'est pourquoi nous avons opté pour un Diagnostic Local d'Accompagnement (DLA) qui est un système financé sur fonds public qui nous apporte l'aide à l'élaboration, au montage financier et au pilotage de ce projet. Cela se déroule sur 5 jours avec 5 administrateurs

Sur le plan technique, le projet prévoit 3 salles d'activités supplémentaires, les salles actuelles situées à droite seront requalifiées en bureau comptabilité, bureau de direction, salle de réunion du personnel, bureau des animateurs, petit local de repos.

Cela représente une première tranche de travaux qui sera faite au minima.

Une seconde tranche prévoit de répondre au besoin de location de la grande salle pour des événements familiaux en isolant et rendant autonome cette partie louée et pouvoir en parallèle avoir des activités dans les autres salles.

Des sanitaires et une vraie cuisine seraient donc installés.

Pour l'ensemble du projet la ville apporte 30 000 euros de subvention, la CAF apporte le maximum en subvention d'investissement, soit 100 000 euros et on pourrait aller en fonds propres jusqu'à 250 000 euros. L'hypothèse est de contracter un emprunt sur une quinzaine d'année. La réflexion sur le montage financier est en cours.

Avec les aménagements prévus, il y aura une modification de l'accès au parc qui a été vue avec le Conseil de Quartier pour une prise en charge par le budget participatif.

La présidente précise qu'il n'y aura pas de clôture, le bord du terrain sera matérialisé par des arbres.

- 2- Marielle Pain-Favre présente ensuite le travail de la structure des accueils mise en place ces dernières années sur le secteur jeunesse 3-5 ans, 6-11 ans et 11-17 ans a pris son rythme de croisière en 2016.

Est a noté cependant un développement de l'accueil de loisirs ados encadré par Mélanie Viales, Les anciens collégiens sont restés fidèles. Notre animatrice jeunesse, accueille donc un vendredi soir par mois les lycéens, afin de les accompagner dans leurs projets. Elle continue d'intervenir deux fois par semaine, au collège Camille Guérin, sur la pause méridienne.

Il faut souligner le professionnalisme des animateurs encadrés par Fany. Ils soutiennent et développent des projets dans lesquels s'impliquent les enfants avec ferveur.

Fany Thomas illustre par des exemples concrets de projets développés au cours de cette année 2016 (projet de film, échanges transversaux ...)

Grâce à ces activités, dès le plus jeune âge, l'esprit participatif est développé. Les enfants ont régulièrement dans leur planning d'activité un « choisis ton aprèm » où ils choisissent et mettent œuvre leur activité.

Mais ce succès a des conséquences : nous sommes confrontés à un manque de places évident. Pour rappel sur les accueils maternels et élémentaires nous avons sur la tranche 3/5 ans, 22 places le mercredi et 14 places pendant les vacances ; et sur la tranche 6/11 ans, 32 places le mercredi et 20 places pendant les vacances.

Dans le respect de nos valeurs la décision assumée a été prise de partager les places entre toutes les familles demandeuses, pour n'exclure personne et ne pas attribuer les places selon le principe du premier inscrit premier servi.

Nous sommes bien conscients que cette saturation crée des difficultés d'organisation pour certaines familles et que la situation n'est pas du tout confortable pour le personnel de la Maison de la Gibauderie.

Ce constat nous amène à demander à nos partenaires (CAF, Ville de Poitiers, Direction Départementale de la Cohésion Sociale), dans le cadre du contrat enfance jeunesse, 16 places d'ALSH supplémentaires et deux semaines d'ouverture supplémentaires sur l'été. Nous devrions obtenir une réponse sur l'année 2017. Néanmoins, en cas de réponse positive, le changement ne s'effectuerait pas avant 2018.

- 3- a) Notre objectif est bien de répondre avec les familles à leurs attentes. C'est pourquoi la vie et l'animation du secteur « famille et projets participatifs » de l'association est essentielle.

Le principe de la Maison de la Gibauderie est de soutenir des projets portés par ses habitants. Elle met à disposition son matériel et ses compétences au service du développement du pouvoir d'agir des habitants dans le respect de nos valeurs.

Une démarche participative est à l'opposé d'une démarche consumériste.

Ainsi chaque adhérent inscrit à une ou plusieurs activités adultes est invité à prendre pleinement part à ce projet participatif.

Chaque activité est évaluée en fin d'année par une concertation entre adhérents, référent et la maison qui apprécie et valide la reconduction de l'activité.

2016 Le PIAF a rencontré un vif succès, la fête de quartier n'a pas eu lieu pour des raisons climatiques, les familles se sont aussi retrouvées autour des activités Gib'pauses café, vide ta chambre, dessine-moi un parent, quand est-ce qu'on arrive,...

2016 a vu aussi le départ de la référente du secteur familles et ados vers d'autres horizons professionnels. Ce départ a permis de réfléchir et restructuré le secteur au 1^{er} janvier 2017. L'accompagnement des ados encadrés par Mélanie Viales est passé sous la direction de Fany Thomas, responsables des accueils de loisirs. Amélie Romat a été recrutée pour encadrer le secteur « familles et projets participatifs ». Actuellement, Amélie Romat est en congé maternité jusqu' en juin 2017, pendant son absence les familles bénévoles se mobilisent pour continuer à animer avec succès un certain nombre de rencontres déjà programmées.

Nous avons vécu un beau « vide ta chambre » dans la joie et la bonne humeur avec un entrain de tous les participants. Tout le monde a mis la main à la pâte, ce qui a permis de mettre en place et de ranger sans effort, d'échanger autour d'un partage de gâteaux sucrés, salés.

Dans cette même dynamique conviviale et festive nous vous attendons nombreux pour le PIAF qui aura lieu le 07/04/2017 suivi de la fête de quartier le 17/06 et le bistrot de l'été fin août.

Nos interventions participatives ne se limitent pas au côté festif, nous avons en particulier une intervention dans le cadre du dispositif 1001 territoires « Gibau'coup de pouce » (contrat local d'accompagnement à la scolarité) que Catherine va vous présenter.

Catherine Guérin intervient en tant que bénévole au CLAS pour la deuxième année scolaire consécutive.

Le CLAS est le contrat d'accompagnement à la scolarité. C'est à la fois une aide à la scolarité mais aussi à la parentalité. Il est assuré par la Maison de la Gibauderie auprès des élèves de CP, CE1, CE2 de l'école Saint Exupéry pour des élèves qui sont proposés par les enseignants. Ce n'est pas si évident pour un bénévole de trouver sa place d'où parfois un sentiment d'insatisfaction sur l'efficacité de sa participation.

Trop confondu avec une aide aux devoirs, il a été nécessaire de redéfinir les objectifs par des rencontres avec les enseignants au début 2017. L'aide aux devoirs, nous n'avons pas les compétences, ni les outils. Pour les enfants il y a aussi une confusion car le CLAS se déroule au sein de leur école.

C'est notamment pour éviter cette confusion que l'activité CLAS s'appelle Gibau'coup de pouce.

L'objectif est de donner confiance aux enfants et aux familles dans leur rapport à la scolarité. Certes, nous pouvons relire avec les enfants les leçons données par l'enseignement, mais aussi nous nous adaptons au niveau de l'enfant et à ses difficultés en passant par le jeu et les outils ludiques que proposent les animatrices qui encadrent enfants et bénévoles.

Les relations avec tous les intervenants sont riches en particulier avec les enfants et les familles les aidant à s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants.

b) Le chantier "Bien Vieillir".

Marie-Josèphe Courtois rappelle que l'an passé, la présidente a expliqué que si, durant plusieurs années, nous avons donné beaucoup d'énergie pour développer les actions en direction des familles, il nous paraissait important de porter attention à la question du « Bien Vieillir sur le quartier ».

Les adhérents, s'ils se sentaient concernés par le sujet, ont été conviés à participer à une des 4 rencontres organisées les 28, 29 novembre et 1^{er} et 2 décembre avec des horaires très différents afin de permettre à toute personne intéressée d'y assister. Plus de 40 personnes ont participé.

Après ces rencontres, et selon notre engagement, un compte-rendu a été adressé à chaque participant et une nouvelle invitation a été lancée à tous pour que chaque groupe présente le résultat de sa réflexion à l'ensemble et que nous avancions sur les thèmes ainsi mis en exergue.

Cette restitution/mise en commun a eu lieu le 24 janvier. La très grande majorité des présents en novembre/décembre ont répondu à notre proposition et un travail a été fait en quatre groupes qui se sont définis à partir des thèmes émergents retenus ensemble.

Un participant, Claude Tremblay, a indiqué qu'avec cette mise en commun, 5 pistes se sont dessinées :

- penser des démarches particulières pour aller vers/chez les habitants
- créer des activités adaptées aux spécificités des habitants
- créer les moyens de mise en réseau des habitants grâce aux outils informatiques, ce qui du reste créerait du lien intergénérationnel
- accueillir les nouveaux arrivants sur le quartier
- aller vers les étudiants

Au regard du résultat du travail fait, des attentes et des propositions mais aussi compte tenu du changement de directeur Gwenaël et de l'absence programmée d'Amélie Romat, nous avons cependant envisagé comment poursuivre à l'arrivée du nouveau directeur Christophe BESSON.

Nous sommes convenus de l'intérêt de la création d'un groupe de référence et le 16 février, une lettre a été adressée à chacun. Nous invitons les personnes intéressées à se manifester pour créer ce groupe qui pilotera la mise en forme des propositions.

4- Le diagnostic de territoire

a)- Afin d'actualiser notre portrait de territoire nous avons fait appel à la Scoop, explique Philippe Guillard. Ce travail a servi de base aux points suivants et sera présenté de manière exhaustive en mai. Disons cependant que ce travail nous a permis de voir où se situent plus précisément les adhérents de la MG.

b) La parole est ensuite donnée à Fanny Rogers, en formation d'assistante de service social qui a effectué son stage à la MG.

Dans le cadre du diagnostic et de la réécriture du projet d'action globale 2018-2021, elle a eu pour mission de recenser la parole et l'avis des adhérents sur deux axes transversaux :

- La dynamique participative
- La MG est-elle ouverte à tous ?

Nous avons choisi d'utiliser un questionnaire qu'elle a créé avec pour objectif 170 questionnaires remplis. Il y en a eu 117.

La passation du questionnaire a été soutenue par l'équipe de salariés. Ils ont été remis de la main à la main ou distribués par le biais des ateliers lorsque qu'elle leur a rendu visite.

Cette phase de passation s'est déroulée de novembre à mi-février. Actuellement, elle élabore le travail d'analyse des réponses et les résultats seront restitués aux adhérents et partenaires les 13 et 18 mai.

c) Philippe Guillard rappelle à notre mémoire Bernard Bourdet fidèle ambassadeur de l'éducation populaire qui aurait sans hésiter soutenu ce projet d'échanges entre la MG et 70 étudiants et 2 de leurs professeurs.

Dans le cadre de son diagnostic, la Maison de la Gibauderie a en effet établi un partenariat avec le département sociologie de l'Université de Poitiers.

Marie-Josèphe Courtois explique que cet échange a permis aux étudiants de trouver un terrain d'expérimentation et à la MG de récolter des informations indispensables à la connaissance des besoins des habitants.

Deux enseignants chercheurs (Guillaume Teillet et Benoit Leroux) ont travaillé avec nous et avec leurs étudiants pour construire un questionnaire.

Le 1^{er} décembre, nous avons eu un temps de travail en commun et les mails se sont multipliés pour finaliser l'élaboration du questionnaire qui a été ensuite testé.

Les enseignants ont préparé les étudiants à la démarche de passage d'un questionnaire.

Dans la deuxième quinzaine de décembre puis en janvier, 70 étudiants en seconde année de sociologie ont sillonné la Gibauderie pour demander aux habitants leur avis sur la vie dans notre quartier. Chaque étudiant a eu un secteur à couvrir (secteur défini grâce aux travaux de la SCOP sur le portrait de territoire). L'objectif était d'avoir 1000 à 1400 questionnaires remplis.

Des administrateurs, des professionnels se sont mis à disposition pour un accompagnement de leurs premiers pas lorsque les étudiants le souhaitaient. Si interpellé un promeneur dans le parc est relativement aisé, la démarche qui consiste à sonner à la porte et se présenter de manière à être reçu est plus difficile. Notre aide s'est donc centrée sur ce point, laissant l'étudiant gérer son questionnaire.

Les données recueillies vont nous aider à mieux connaître le quartier, les préoccupations des habitants et nous permettre de réactualiser notre projet d'animation pour les années à venir.

Le 7 février, les enseignants nous ont indiqué que les étudiants terminaient la saisie des informations collectées dans le logiciel avant d'attaquer la phase d'analyse des résultats.

La Présidente invite les habitants le 13 mai pour un retour d'informations sur ces différents travaux, après quoi, un travail de réflexion et d'échange sera proposé à partir des éléments recueillis et analysés.

3. Rapport financier

Mme Nicole Boisnard, trésorière, présente le rapport financier remis à chacun

Elle soulève les points importants:

- Les adhésions enregistrées en Septembre 2016 sont de 570. Stable par rapport à 2015.
- La Commission Finances s'est réunie 3 fois en 2016 (à vérifier).
- Le Bilan au 31/12/2016 ressort à un peu plus de 491 KE avec un résultat de 54.898 €
 - o La MG a réalisé des investissements pour un montant de 9.600 € environ. Les Achats significatifs : 2 PC, 1 Tablette, Matériel sono

L'AG en 2016 avait validé l'affectation de la somme de 150 KE au projet d'extension.

Fin 2016, les fonds dont dispose la MG, s'élèvent à environ 400 KE. Toutefois, on estime qu'il conviendrait de conserver 4 mois de trésorerie pour le fonctionnement de la MG.

Le compte de résultat fait apparaître un résultat d'exploitation de 44 KE.

Des produits exceptionnels ont été comptabilisés pour un montant de l'ordre de 21 KE. Ceci résulte pour partie d'un reliquat versé par la CAF dans le 1^{er} trimestre 2016 mais qui était imputable à l'exercice comptable 2015.

La valorisation du temps de bénévolat est de 107,80 KE et représente 6,7 emplois temps plein. En léger repli par rapport à 2015, le temps bénévole n'est pas en baisse mais cette situation est due à l'annulation de la Fête de quartier en Juin 2016.

La valorisation de la mise à disposition du bâtiment par la Ville de Poitiers a été calculée à 110 KE.

Un contrôle URSSAF a eu lieu en date du 20 Décembre 2016. Il s'est déroulé de façon satisfaisante. Aucune anomalie comptable n'a été relevée.

Remerciements à Isabelle PICARD qui a pris très rapidement la mesure de son poste de travail

notamment avec l'arrêté des comptes de l'Association.

Mr Jean-Claude Rivault, émet une opinion positive sur la gestion financière actuelle de la Maison de la Gibauderie. Il certifie les comptes réguliers et sincères. Il rappelle qu'une association a le droit de faire des bénéfices mais qu'il est mieux de réinvestir dans un projet. Il rappelle cependant qu'il faut être bien vigilant et bien estimer les capacités de remboursement et qu'il y sera attentif.

4. Rapport d'orientation 2016

Sophie Jousseau-Jossaud présente ce rapport qui est particulier, parce que nous devons en 2017 œuvrer à la construction d'un projet d'animation globale (PAG) du territoire pour la période 2018-2021.

Ce PAG est annoncé dans la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) nous liant à la Ville et la CAF pour 2017-2020.

Nous rappelons que ce PAG est nécessaire pour continuer à être reconnu comme un centre social par la CAF, et qu'il est aussi la base de notre relation de confiance avec la ville.

A terme, nous souhaitons que la coordination entre la ville et la CAF permette de synchroniser la CPO et le PAG, car leur décalage n'est pas très logique ni très confortable pour les trois partenaires.

Il est impossible de dire aujourd'hui de ce que sera ce projet quadriennal : nous avons 1 an pour le créer.

Mais quoi qu'il arrive il sera conçu dans le respect des objectifs de l'association, qui sont de :

- répondre aux besoins des familles et habitants,
- de développer le lien social, notamment intergénérationnel
- tout en agissant dans une optique d'éducation populaire et de citoyenneté

Ce projet sera également conçu dans le respect de la CPO (MG-Ville-CAF), laquelle fixe des objectifs communs à toutes les Maisons de quartier.

Ces objectifs sont notamment :

- d'œuvrer pour être une maison pour tous, en veillant à être le plus accessible possible et à aller vers ceux qui ne viennent pas spontanément,
- d'être un relai de citoyenneté et du pouvoir d'agir, en se positionnant dans l'accompagnement des habitants dans leurs préoccupations et dans leurs projets, en veillant à ne pas faire à leur place.

Nous allons étudier les données du diagnostic de territoire, qui est en train de s'achever, pour mieux connaître notre territoire et ses habitants. Nous le présenterons, avec le résultat de la consultation des adhérents et des habitants, lors d'une journée de restitution le 13 mai 2017.

L'objectif est aussi ce jour-là de donner une nouvelle impulsion au pouvoir d'agir.

Nous constituerons des groupes d'habitants volontaires autour de thèmes qu'ils auront mis en avant. Il s'agit de les aider à ce que leur parole, devenue collective, puisse aboutir à la création de projets pour améliorer la situation qui les préoccupe. La Maison se positionnera en accompagnement de ces groupes-projets. Peut-être que tous les thèmes ne pourront pas être traités immédiatement et que le CA devra prioriser les actions.

5. Budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel 2017 a été établi sur la base de 514 KE en reconduisant les charges et les produits de 2016 puisqu'aucun développement n'est envisagé à ce jour. Toutefois, les frais d'honoraires liés à l'extension du bâtiment ont bien été intégrés au budget prévisionnel pour un montant de 10 KE.

Le CA du 13 Mars 2016 propose la reconduction du prix de la cotisation à savoir 7€ par adhérent, 10€ pour une famille, et 1€ supplémentaire pour les adhérents d'une autre maison de quartier.

Cette proposition soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Le rapport moral 2016, le rapport d'activités 2016 et le rapport financier 2016 sont soumis au vote de l'assemblée générale ordinaire et sont adoptés à l'unanimité.

Le rapport d'orientation 2016 et le budget prévisionnel 2016 sont soumis au vote de l'assemblée générale ordinaire et sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur Jules Aymé, adjoint délégué aux maisons de quartier, prend la parole pour exprimer le plaisir qu'il a à venir à la MG et témoigne que l'argent public sert ici au plus grand nombre. Et souligne que malgré de très beaux bilans, la MG cherche à aller plus loin dans l'échange et le lien avec le quartier, les habitants, les étudiants.

Il remercie particulièrement Mme Sophie Jousseau-Jossaud d'avoir « ardemment » œuvré pour l'écriture de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et Mr Gwenaël Caillaud pour son professionnalisme et sa très bonne tenue de la MG. Il souhaite ensuite la bienvenue au nouveau Directeur Mr Philippe Besson.

Mme Catherine Coutelle, députée de la Vienne et présidente de la délégation à l'assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes félicite l'ensemble des adhérents présents et exprime son admiration devant le travail fourni par l'association. Elle raconte ensuite son parcours, né d'une participation aux activités d'une maison de quartier qui l'a menée à devenir bénévole, puis présidente d'association pour ensuite avoir une carrière politique.

En conclusion, l'idée de partir d'une parole individuelle pour passer à un projet collectif pour construire l'avenir, le changer par l'action collective sera l'illustration du pouvoir d'agir des habitants sur notre quartier dans un élan citoyen.

6. Présentation des Candidats pour le Conseil d'Administration

Sont démissionnaires : Alexandrine Nzossi Elecka, Monica Danzo, Suzanne Rahmoune

Sont Sortants : Philippe Guillard, Nicole Boissard, Annie Guinaudeau, Nathalie Michaud

Sont Postulants : Philippe Guillard, Nicole Boissard, Annie Guinaudeau

Il est procédé au vote de la liste des candidats au CA : adoptée par 141 votes

L'élection du bureau se fera lors de la réunion du premier Conseil d'Administration le Lundi 10/04/2017.

L'AG se termine à 23 :00

La Présidente,

Mme Jousseau-Jossaud



La Secrétaire et la Secrétaire-Adjointe

Mme Annie Guinaudeau, Marie-Josèphe Courtois

